



# PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### ÉLECTION MUNICIPALE COMPLÉMENTAIRE DANS LA COMMUNE DE MONTS-EN-TERNOIS

Arras, le 25 août 2020

Par arrêté préfectoral en date du 16 juillet 2020, les électeurs de la commune de MONTS-EN-TERNOIS sont convoqués **le dimanche 20 septembre 2020 et, en cas de second tour, le dimanche 27 septembre 2020**, en vue d'élire 4 conseillers municipaux.

Les déclarations de candidature, seront reçues à la préfecture du Pas-de-Calais, bureau des élections et des associations (rue Ferdinand Buisson – 62000 ARRAS) :

- pour le premier tour de scrutin : **du jeudi 27 août 2020 au jeudi 3 septembre 2020 inclus de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30**. Les candidats inscrits au premier tour de scrutin sont d'office inscrits au second tour de scrutin si celui-ci est nécessaire.

- au second tour, le dépôt des candidatures n'est ouvert que si, au premier tour de scrutin, le nombre de candidats était inférieur au nombre de sièges de conseillers municipaux à pourvoir. **Dans cette hypothèse, le dépôt des déclarations de candidature aura lieu les lundi 21 et mardi 22 septembre 2020 de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30.**

#### Service Départemental de la Communication Interministérielle

Rue Ferdinand Buisson  
62020 ARRAS Cedex 9  
Tél : 03 21 21 20 05  
Mél : pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr



[www.pas-de-calais.gouv.fr](http://www.pas-de-calais.gouv.fr)



[@prefetpasdecalais](https://www.facebook.com/prefetpasdecalais)



[@prefet62](https://twitter.com/prefet62)